

Les entreprises de l'imprimerie depuis 2010 : la production recule, les usages se modifient

Insee Première • n° 2122 • Juillet 2026



En France, quelque 16 000 entreprises de l'imprimerie emploient 38 000 salariés en équivalent temps plein en 2023. Le secteur est très peu concentré et a perdu environ 2 000 entreprises en l'espace de huit ans. Il ne compte aucune grande entreprise et est composé d'une majorité de PME et de microentreprises, qui emploient respectivement 53 % et 23 % des salariés.

Les imprimés commerciaux comme les affiches, catalogues ou étiquettes représentent 45 % de la production en valeur. De 2010 à 2023, le volume de produits imprimés a baissé d'environ 30 %. Leur prix a diminué jusqu'en 2020, année où toute l'industrie a connu une chute d'activité inédite. Après 2020, le prix des produits imprimés a nettement augmenté, du fait de l'alourdissement des coûts.

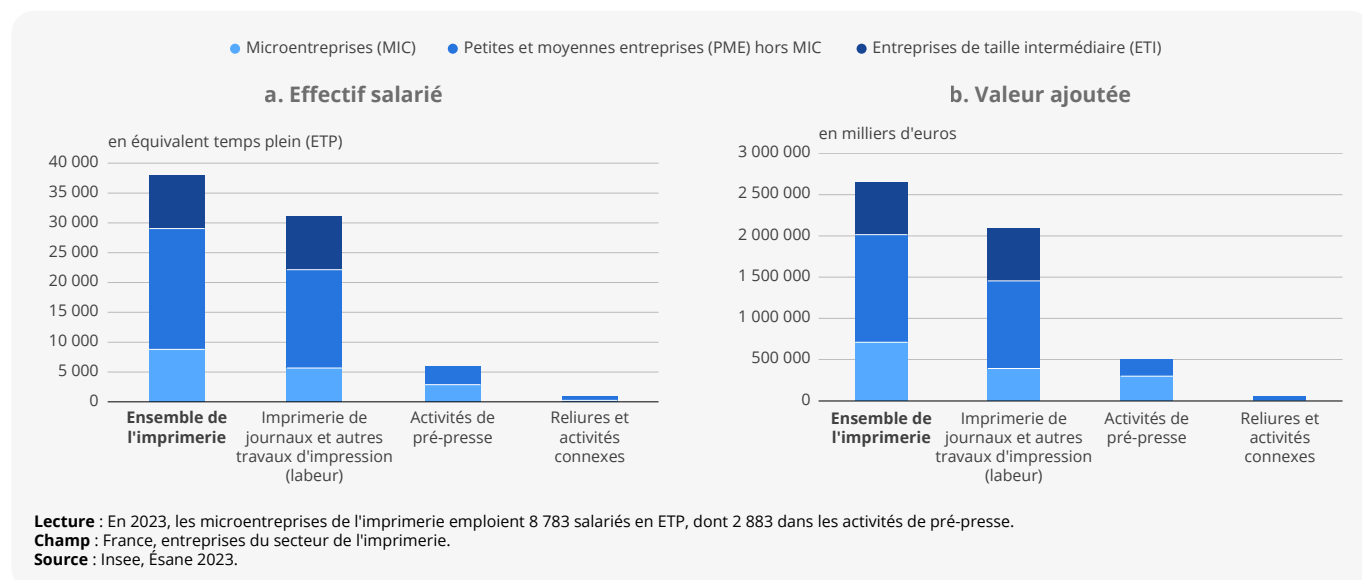
De 2010 à 2023, le volume des journaux imprimés a chuté de près de la moitié, dans un contexte où la consommation d'information écrite en ligne s'est massivement développée. L'impression de livres a beaucoup mieux résisté, avec une baisse limitée à 3 %. L'impression fiduciaire (timbres-poste, billets, pièces d'identité, etc.) a progressé de 18 % en volume, portée par l'innovation et l'incorporation de nouveaux signes de sécurité. Le déficit commercial s'est alourdi pour les produits imprimés. En 2023, les exportations couvraient 51 % des importations, vingt points de moins qu'en 2010.

En 2023, les 15 800 **entreprises** du **secteur** de l'imprimerie emploient 38 000 salariés (comptabilisés ici en équivalent temps plein, ETP) ► **figure 1**. Parmi les secteurs de l'industrie manufacturière, l'imprimerie se distingue par la prépondérance des **petites et moyennes entreprises (PME)** et **microentreprises** et l'absence

de **grandes entreprises**. À titre de comparaison, ces dernières emploient 28 % des 2 935 300 salariés de l'industrie manufacturière. Dans l'imprimerie, les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)**, au nombre de 17, emploient 24 % des salariés, contre 38 % dans l'industrie manufacturière. 675 PME (entendues

ici hors microentreprises) et environ 15 100 microentreprises emploient 76 % des salariés de l'imprimerie (respectivement 53 % et 23 %). En comparaison, les PME et microentreprises emploient respectivement 25 % et 8 % des salariés de l'industrie manufacturière. La taille modeste des entreprises de l'imprimerie

► 1. Effectif salarié et valeur ajoutée des imprimeries par branche d'activité et catégorie d'entreprises en 2023



est liée à la relative faiblesse des moyens de production engagés. Ainsi, l'**intensité capitalistique** de l'imprimerie est deux fois moins forte que celle de l'industrie manufacturière. La **valeur ajoutée** par salarié est moins élevée, de 33 %, de même que le salaire moyen, de 13 %. Les **taux de marge** et d'**investissement** sont également plus faibles.

82 % des salariés de l'imprimerie travaillent dans des entreprises d'impression de journaux et d'autres travaux produits, 16 % dans des entreprises de pré-press, et 2 % dans des entreprises de reliure et activités connexes ► **encadré 1**. Les 17 ETI de l'imprimerie ne réalisent que des activités d'impression de journaux ou d'autres produits. En effet, ces opérations requièrent des effectifs plus nombreux et davantage de capital, la diversité des produits à imprimer nécessitant des équipements multiples. Dans le pré-press, les microentreprises emploient 48 % des salariés, et les PME 52 %. Cette activité est très peu capitalistique, le travail reposant avant tout sur des équipements informatiques légers et des logiciels graphiques. Dans la reliure et les activités connexes, les PME et les microentreprises emploient respectivement 73 % et 27 % des salariés.

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'entreprises de l'imprimerie et leur emploi ont diminué, en lien avec le recul de la production. En 2015, premier millésime pour lequel l'ensemble des données sont disponibles à ce niveau sectoriel, 17 900 entreprises de l'imprimerie employaient 49 400 salariés. En huit ans, le nombre d'entreprises a ainsi diminué de 12 % et l'emploi de 23 %. Le tissu des entreprises de l'imprimerie est ainsi un peu moins concentré que huit ans auparavant, avec en moyenne 2,4 salariés par entreprise en 2023 contre 2,8 en 2015. Toutefois, la structure est pratiquement inchangée. En 2015, les ETI employaient 23 % des salariés de l'imprimerie, les PME 54 % et les microentreprises 23 %.

Les imprimés commerciaux représentent 45 % de la production

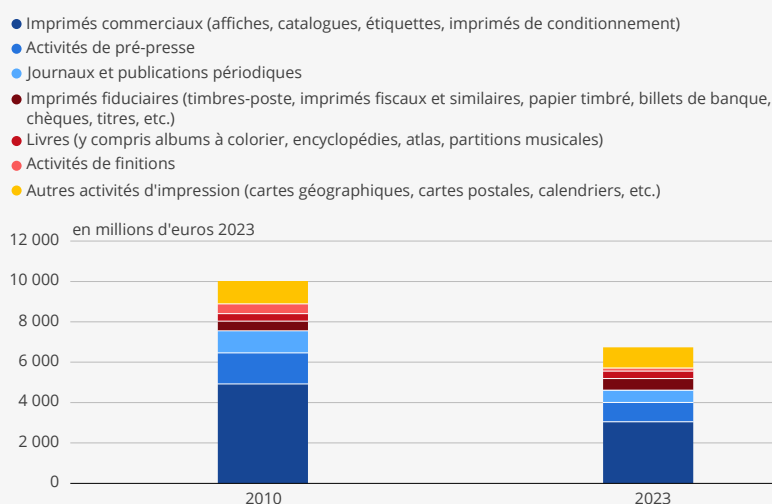
En 2023, 88 % du chiffre d'affaires des entreprises de l'imprimerie est constitué de la vente de produits imprimés, « au sens strict ». Le reste correspond à la vente de quelques autres produits, comme des puces et composants électroniques fabriqués par des entreprises qui impriment des documents bancaires ou d'identité. Symétriquement, 85 % des produits imprimés sont réalisés par des entreprises dont l'imprimerie est l'activité principale. Le reste est réalisé par des entreprises d'autres secteurs ayant aussi une activité interne d'impression, comme une entreprise industrielle qui imprime ses emballages, un confectionneur ses produits textiles, ou un groupe bancaire ses chèquiers. Finalement, le contour de l'imprimerie en termes de secteur d'entreprise recoupe largement celui de l'imprimerie en tant que **branche** de produits des **unités légales**.

Parmi les produits imprimés au sens strict, les imprimés commerciaux (affiches, catalogues, étiquettes, imprimés de conditionnement, etc.) représentent 45 % des imprimés en valeur ► **figure 2**. Ensuite, les autres produits imprimés (cartes géographiques, cartes postales, calendriers, etc.) et ceux du pré-press constituent chacun 15 % des produits imprimés. Les journaux et périodiques en représentent 9 % en valeur ; il en est de même pour les imprimés fiduciaires (timbres-poste, imprimés fiscaux et administratifs, billets, etc.). Les livres constituent 5 % de la valeur de la production, et les activités de finition 2 %.

Le volume de produits imprimés est en baisse tendancielle

Entre 2010 et 2023, le volume de la production imprimée a reculé d'environ 30 %. L'impression de journaux et périodiques a été divisé par près de deux, avec l'essor de la diffusion numérique.

► 2. Répartition de la production de produits imprimés en volume en 2010 et en 2023



Lecture : En 2023, la production d'imprimés commerciaux s'élève à 3 045,3 millions d'euros, contre 4 918,4 en 2010 (en euros 2023).

Champ : France, unités légales ayant une branche dédiée à l'imprimerie.

Source : Insee, enquête annuelle de production (EAP), Indice des prix à la production et à l'importation dans l'industrie (IPII).

► Encadré 1 – Activités d'imprimerie et produits imprimés dans les nomenclatures statistiques

Le contour sectoriel de l'imprimerie est défini dans cette étude comme l'ensemble des entreprises dont l'activité principale relève dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) du groupe 181, « Imprimerie et services annexes ». Ce groupe rassemble toutes les activités qui concourent à l'impression d'un produit : le pré-press (1813) désigne l'ensemble des activités préparatoires au travail d'impression, comme la fabrication de plaques ou de cylindres d'impression, ainsi que les travaux de conception graphique du produit ; l'imprimerie de journaux (1811) ; l'imprimerie de labour (1812) désigne l'impression de tout autre produit qu'un journal ; les activités connexes et de reliure (1814) ont pour but d'apporter les finitions au produit imprimé (découpe, pliage, collage, etc.).

Les produits de l'imprimerie couverts par l'étude relèvent quant à eux de deux familles. D'une part, certains produits sont dits imprimés « au sens strict », si l'élément imprimé correspond à la finalité principale du produit, tels les livres, les journaux ou les affiches. Ils regroupent, dans la Classification des produits française (CPF), les produits intermédiaires de l'imprimerie (au sein du groupe 181) et les produits finis correspondants, relevant de l'édition ou des services d'architecture (au sein des groupes 581, 592 et 711). Ils sont associés au chapitre 49 de la nomenclature douanière, le système harmonisé (SH). D'autre part, d'autres produits sont dits imprimés « au sens large », car ils intègrent une opération d'impression dans leur processus de production, mais ne tirent pas de l'élément imprimé leur finalité principale. Il s'agit par exemple des papiers peints, des papiers sanitaires ou domestiques, des emballages en papier ou en carton, ou du matériel de bureau (carnets de notes, étiquettes, etc.) : ils resteraient utilisables même sans être imprimés, contrairement à la première famille de produits. La NAF et la CPF ne les envisagent pas comme des produits issus de l'activité d'imprimerie, mais comme des produits relevant de l'industrie papetière (au sein des groupes 171 et 172), ce que le SH associe au chapitre 48.

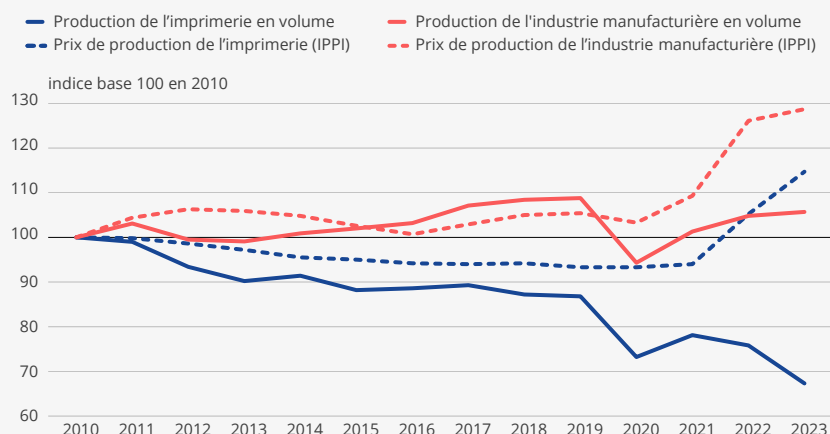
Les imprimés commerciaux ont reculé de 38 % et le pré-presse de 36 %. Cependant, l'impression de livres a mieux résisté, avec une baisse limitée à 3 %. Seule l'impression fiduciaire a augmenté (+18 %). Cette hausse en volume tient à la réalisation de produits plus élaborés, qui incorporent davantage de dispositifs de sécurité et d'éléments esthétiques. Par exemple, les billets de banque de la série « Europe », mis en circulation entre 2013 et 2019, intègrent davantage de signes de sécurité que les coupures antérieures ; les documents d'identité utilisés en France, comme le nouveau permis de conduire électronique depuis 2013 ou la carte nationale d'identité électronique depuis 2021, incorporent au fil du temps des signes renforcés de sécurité.

La production recule, mais les prix comme les coûts remontent après 2021

Entre 2010 et 2023, la production d'imprimés au sens strict a diminué, contrairement à l'ensemble de la production manufacturière, en légère hausse. De 2010 à 2019, la production imprimée a reculé de façon tendancielle, tandis que celle de l'industrie manufacturière progressait légèrement. Toutes deux ont chuté en 2020, sous l'effet de la crise sanitaire et des confinements. Toutefois, la production imprimée ne s'est redressée que faiblement en 2021 puis est repartie globalement à la baisse, tandis que celle de l'industrie manufacturière se relevait dès 2021. Au total, le volume de la production d'imprimés a baissé de 33 % entre 2010 et 2023 ► **figure 3**.

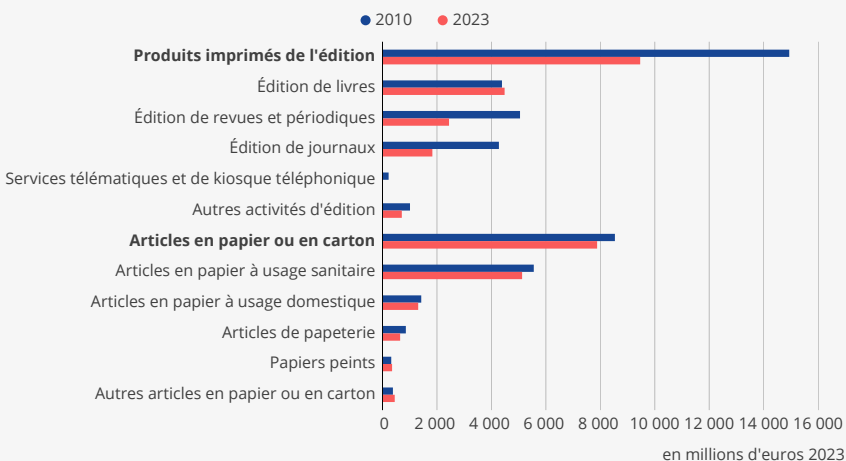
De 2010 à 2020, le prix de la production imprimée a régulièrement reculé, quand celui de la production manufacturière s'appréciait légèrement. Tous deux sont en nette hausse de 2021 à 2023, avant de se stabiliser ► **encadré 2**. Pour l'industrie manufacturière, la hausse des prix jusqu'en 2023 peut s'expliquer par l'augmentation des coûts dans le contexte de hausse des prix de l'énergie et des matières premières avec la guerre en Ukraine, mais aussi par la forte demande après la crise sanitaire. Pour l'imprimerie, la hausse des prix reflète l'augmentation des coûts, alors que la production continue de reculer. Les produits de l'industrie papetière sont le premier poste des consommations intermédiaires de l'imprimerie, pour environ un tiers. Or leur prix a continué de renchérir. De 2020 à 2023 (plus récent millésime pour lesquels ces données sont disponibles), les intrants de l'industrie papetière ont augmenté de 31 %. Du fait des encres d'imprimerie, les produits de l'industrie chimique comptent pour un dixième des consommations intermédiaires : leur prix a augmenté de 34 % sur la même période. L'électricité pèse pour moins de 5 % des consommations intermédiaires, mais son prix a plus que doublé entre 2020 et 2023.

► 3. Évolution en volume et en prix de la production de produits imprimés entre 2010 et 2023



Lecture : Entre 2010 et 2023, la production des imprimeries françaises a baissé de 32,7 % (indice de production de 67,3, indice base 100 en 2010) et son prix a augmenté de 14,7 % (IPPI de 114,7, indice base 100 en 2010).
Champ : France, unités légales.
Source : Insee, Comptes nationaux annuels, Indice des prix à la production et à l'importation dans l'industrie (IPPI).

► 4. Consommation de produits imprimés par les ménages en 2010 et 2023



Lecture : En 2023, les ménages ont consommé pour 4 484,4 millions d'euros de livres, contre 4 386,3 en 2010 (en euros 2023).
Champ : France.
Source : Insee, Comptes nationaux annuels.

La consommation diminue et se modifie, reflétant de nouveaux usages

La baisse tendancielle de la production d'imprimés tient au recul de la demande. La dépense des ménages en articles imprimés a baissé de 26 % entre 2010 et 2023 et la tendance se poursuit ensuite ► **encadré 2**. Sa structure a évolué sous l'effet des nouveaux usages et modes de lecture. En 2010, les produits imprimés de l'édition représentaient 64 % de la dépense des ménages en produits imprimés. Les 36 % restant correspondaient aux articles en papier et cartons imprimés (mouchoirs, papiers hygiéniques, articles de papeterie, etc.). En 2023, la part des produits imprimés de l'édition est passée à 55 % et celle des articles en papier et cartons imprimés à 45 %.

Parmi les produits imprimés de l'édition, la consommation de journaux a chuté de 57 % et celle des revues et périodiques de 52 % ► **figure 4**. La consommation de livres imprimés s'est accrue de 2 %. Parmi les imprimés de l'industrie papetière, le premier poste de consommation des ménages est celui des articles en papier à usage sanitaire (papiers hygiéniques, mouchoirs en papier, serviettes à démaquiller, couches, etc.), qui en représentent 65 %. Le deuxième est celui des articles en papier à usage domestique (vaisselle en papier ou carton, nappes et serviettes de table en papier, etc.), qui en occupent 17 %. Tous deux ont reculé de 8 % entre 2010 et 2023. La consommation d'articles de papeterie a reculé de 25 %. En revanche, celle des papiers peints s'est accrue de 10 % et celle des autres articles en papier et cartons (papiers cadeaux, papier sulfurisé, etc.) de 18 %.

Le déficit commercial se creuse pour les produits imprimés

Le déficit commercial de la France pour les produits imprimés s'est alourdi depuis treize ans. En 2010, les exportations couvraient 71 % des importations de l'ensemble des produits imprimés. En 2023, ce **taux de couverture** est descendu à 51 %. Il a chuté de 95 % à 62 % pour les produits imprimés dits au sens strict, qui recouvrent notamment les livres,

les journaux ou les affiches. Il a diminué de 61 % à 47 % pour les produits imprimés dits au sens large, qui recouvrent notamment les emballages, le papier hygiénique, les papiers bureautiques ou les autres papiers imprimés. Le taux de couverture est particulièrement faible pour les emballages, à 35 % en 2023. Il a fortement reculé pour les papiers coloriés, le papier correspondance ou de bureautique. Les papiers adhésifs sont les seuls pour lesquels est enregistré

un excédent commercial, et celui-ci s'est renforcé sur la période. Toutefois, leur part est limitée, ces papiers ne pesant au sein des produits imprimés que pour 5 % des importations et 11 % des exportations en 2023. ●

Antoine Lanher (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr.

► Encadré 2 – Poursuite de la baisse de la production en volume de l'imprimerie en 2025

La situation détaillée de l'imprimerie jusqu'en 2025 sera connue avec la diffusion en 2027 de la source É sane. Les comptes nationaux provisoires, déjà disponibles à un niveau agrégé sur la production en 2025, confirment la tendance à la baisse en volume (-36 % entre 2010 et 2025). Les dépenses des ménages en produits imprimés ont aussi continué à diminuer (-32 % sur la même période). Conséquence d'une faible demande, le prix de la production a stagné en 2024 et 2025.

► Définitions

Selon la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise peut recouvrir trois cas de figure distincts : une unité légale indépendante (entreprise mono-unité légale), un groupe de sociétés ou une sous-partie d'un groupe de sociétés ;

Les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes, et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

Les **grandes entreprises** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Un **secteur** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

L'**intensité capitaliste** se calcule en rapportant des immobilisations corporelles brutes à l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP).

La **valeur ajoutée** en statistiques d'entreprises est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Le **taux de marge** en statistiques d'entreprises est le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur ajoutée diminuée des autres impôts sur la production, et augmentée des autres subventions sur la production.

L'**excédent brut d'exploitation** est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et augmentée des autres subventions sur la production.

Le **taux d'investissement** en statistiques d'entreprises rapporte l'investissement corporel à la valeur ajoutée.

Une **branche** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

L'**unité légale** est une entité juridique de droit public ou privé (morale ou physique).

Le **taux de couverture** relatif à un produit est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations de ce produit.

► Sources

Le secteur des entreprises de l'imprimerie est décrit dans cette étude sur la base des données individuelles du dispositif [Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises \(É sane\)](#). Ce dispositif fournit notamment, au niveau des entreprises, des données relatives à l'emploi, la valeur ajoutée des unités, ainsi que des indicateurs de performance, actuellement jusqu'en 2023.

Les analyses de la production imprimée, au niveau des produits, s'appuient sur l'[enquête annuelle de production \(EAP\)](#), dont deux millésimes, 2010 et 2023, sont exploités au niveau des unités légales.

La conjoncture de la production dans la branche imprimée est issue des comptes nationaux et des [indices des prix à la production et à l'importation dans l'industrie \(IPPI\)](#), disponibles jusqu'en 2025.

Les données de consommation des ménages par produit sont issues des [comptes nationaux définitifs \(base 2020\)](#) et celles relatives aux échanges extérieurs des douanes : dans les deux cas, les données sont exploitées jusqu'en 2023. Sur la consommation, les comptes nationaux provisoires fournissent aussi des informations en 2025.

► Pour en savoir plus

- Léveillé L., Oparowski S., « [Le tissu productif français par catégorie d'entreprises en 2023 – Plus d'une entreprise de taille intermédiaire sur deux appartient à un groupe multinational](#) », Insee Focus n° 372, décembre 2025.
- Esratty F., Hecquet V., Loac N., « [Les entreprises industrielles en 2023 : diverses par leurs activités, plus grandes, productives et internationalisées que les autres](#) », Insee Première n° 2084, décembre 2025.
- « [Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises en 2023](#) », Insee Résultats, septembre 2025.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Fabrice Lengart

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Rédaction :
T. Pelé

Maquette :
L. Lamy-Verdin

✉ @insee.fr
✉ @InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP262122
ISSN 0997-6252
© Insee 2026
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



Insee